

EXTRAIT du REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Participation 2024 du Budget GENERAL au budget annexe PETITE ENFANCE

Séance du 24 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre avril à dix-huit heures et trente-sept minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-huit avril deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 19

BEVOZ Sébastien, BERGEOT Joël, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 8

BILLON-BERTHET Claire pouvoir à Monsieur Patrick GENOD,
CHAPUIS Gérard pouvoir à Monsieur Didier BOURGEAIS,
CRETIER Humbert pouvoir à Monsieur Joël BERGEOT,
GUILLERMET Maria pouvoir à Monsieur Le Maire,
LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Bernard CORTINOVIS,
MERMILLON Eliane pouvoir à Monsieur Nicole ROSIER,
PERILLAT Marie-Hélène pouvoir à Monsieur Sébastien BEVOZ,
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

BOYER Corinne,
LYAUDET (MARIN) Jessie

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 19 conseillers, 8 pouvoirs ayant été déposés, soit 27 votants

Vu la délibération n°2024-04-06 du 27 mars 2024 adoptant et votant le budget primitif 2024 du budget GENERAL,

Vu la délibération n°2024-04-12 du 27 mars 2024 adoptant et votant le budget primitif 2024 du budget annexe PETITE ENFANCE,

Monsieur Philippe EMIN fait part à l'assemblée qu'il convient de procéder au versement de la participation du budget GENERAL au budget annexe PETITE ENFANCE, puisque ce budget annexe a une trésorerie autonome, et afin de pouvoir procéder au règlement des factures.

Pour rappel, lors des votes des budgets primitifs 2024, il est prévu un versement de 529 559,03 € du budget GENERAL au Budget annexe PETITE ENFANCE.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil :

- de comptabiliser la participation 2024 du Budget GENERAL au budget annexe PETITE ENFANCE d'un montant total de 529 559,03 € en fonctionnement, en réalisant les écritures suivantes :
 - Au budget GENERAL : mandat en fonctionnement au compte 65736212 – Subvention de fonctionnement versées aux établissements et services rattachés dotés de personnalité morale.
 - Au budget PETITE ENFANCE : titre en fonctionnement au compte 74741 – Participation Commune.
- et de verser la participation 2024 en plusieurs fois :
 - 300 000 € de suite,
 - et le solde ultérieurement selon les besoins de trésorerie du budget Petite Enfance.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés

- **ACCEPTE** le versement 2024 du Budget GENERAL au budget annexe PETITE ENFANCE d'un montant de 529 559,03 € en fonctionnement, selon le détail exposé ci-dessus.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

